Commune de MAZAN
Hôtel de Ville, 66 bd de de la Tournelle, 84380 MAZAN
Tél. : 04.90.69.70.19
Site Internet : http://www.mazan.fr

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAZAN (84)

5a4. PLAN D'ALIGNEMENT

Dates :

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par DCM n°2017/27 du 29/06/2017
Mise à jour n°1 du PLU par Arrêté de M le Maire n°2017/651 du 07/11/2017
Mise à jour n°2 du PLU par Arrêté de M le Maire n°2017/711 du 20/11/2017
Modification n°1 (simplifiée) du PLU approuvée par DCM du 28/06/2018
Modification n°2 (de droit commun) du PLU prescrite par AM du 24/09/2018
Révision (allégée) n°1 du PLU prescrite par DCM du 27/09/2018

AM : Arrêté de M le Maire ; DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT TRANSMIS AUX PERSONNES PUBLIQUES - 17/05/2019

POULAIN URBANISME CONSEIL
223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Ville de Mazan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DOCUMENT REÇU LE
25 JUIN 1998
A LA SOUS-PREFECTURE
DE CARPENTRAS

Séance du 15 juin 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
Le quinze juin à vingt heures quarante cinq
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur BLUM Georges, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. BLUM Georges, BREMOND Michel, PAYAN Lucien, SAUREL Claude, RIMBERT Alain, PINNA Brigitte, CHAUMARD Yves, GOUBERT Joseph, SAMAMA Lidija, MARTIN Jacques, GEWISS Monique, CAUSSE Pierre, APTEL Jean, BIBAL Gérard, MARCELLIN Nicole, CORRADIN Patrick, REYNAUD Hélen, RASPAIL Albert, PICHOT Alain, LAGET Gilbert, FONTANA Pascale.

AVAIENT DONNE PROCURATION : PAYAN Claude à GOUBERT Joseph, LEROUX José à GEWISS Monique, MARTINEZ Roger à BIBAL Gérard, JEAN Gérard à CORRADIN Patrick, SOURDON Didier à RIMBERT Alain, DEMANGEON Martine à REYNAUD Hélen.

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame GEWISS, seule candidate, a été élue à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation : 09 juin 1998 **Date d'affichage :** 29 JUIN 1998

En exercice : 27 **Présents :** 21 **Votants :** 27

N° 38/1998

OBJET : PLAN D'ALIGNEMENT SUR UNE PARTIE DE LA VOIRIE COMMUNALE

66, boulevard de la Tournelle - B.P. n° 2 - 84380 MAZAN - Tél. 04 90 69 70 19 - Télécopie 04 90 69 66 98

N° 38/1998

OBJET : Plan d'alignement sur une partie de la voirie communale

DOCUMENT REÇU LE
25 JUIN 1998
A LA SP
DE
EFFECTIVE

Rapporteur : M. PAYAN Lucien

Le rapporteur rappelle qu'en séance du 1er août 1996, le Conseil Municipal avait adopté, à l'unanimité, la mise en place d'un plan d'alignement dans les zones constructibles du P.O.S. et fixé ces alignements à quatre mètres de part et d'autre de l'axe des voies communales concernées.

Par arrêté du 2 février 1998, Monsieur le Maire de Mazan a prescrit l'ouverture dans sa commune, d'une enquête publique en vue de l'établissement d'un plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

Monsieur Pierre SOAVI, Major de la Gendarmerie en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur. L'enquête s'est déroulée à la Mairie du mercredi 25 mars 1998 au mercredi 8 avril 1998 inclus. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au plan d'alignement sur les voies communales dont la liste figure au dossier d'enquête.

Le rapporteur propose d'approuver ce projet de plan d'alignement conformément au dossier d'enquête publique et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE

VU le projet de plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du plan d'occupation des sols.

VU l'arrêté du Maire N° 13/1998 en date du 2 février 1998 prescrivant l'enquête publique relative à ce projet.

VU le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur.

VU le Code de la voirie routière, articles L.141-1 et suivants et R.141-1 et suivants.

CONSIDERANT que les formalités d'affichage de l'arrêté du Maire prescrivant l'enquête ont été régulièrement effectuées.

CONSIDERANT que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

N° 38/1998

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE le plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du plan d'occupation des sols, conformément au dossier d'enquête publique.

AUTORISE Monsieur le Maire, agissant au nom de la commune, à signer toutes les pièces ou tous actes à intervenir.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

MAZAN, le 22 juin 1998
Le Maire,

MAIRIE DE MAZAN (Vaucluse)

Photocopie certifiée conforme à l'original
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
de la réception en Sous Préfecture le 25 JUIN 1998
et de la publication le 29 JUIN 1998
MAZAN, le 29 JUIN 1998
Le Maire,

MAIRIE DE MAZAN (Vaucluse)

DOC... REÇU LE
25 JUIN 1998
A LA S... PRÉFECTURE
DE ... E CARPENTRAS

Route de Carpentras
n° 942
d'Aubignan
l'Oratoire
Chemin
LE BIGOURD
rural
Chemin
Stade
du
Picuey
Bigourd
Chemin
SECTION N 2
PAGE 16

DOCUMENT REÇU L
06 FEV. 1998
A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE CARPENTRAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Ville de Mazan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DOCUMENT REÇU LE
25 JUIN 1998
A LA SOUS-PREFECTURE
DE CARPENTRAS

Séance du 15 juin 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
Le quinze juin à vingt heures quarante cinq
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur BLUM Georges, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. BLUM Georges, BREMOND Michel, PAYAN Lucien, SAUREL Claude, RIMBERT Alain, PINNA Brigitte, CHAUMARD Yves, GOUBERT Joseph, SAMAMA Lidija, MARTIN Jacques, GEWISS Monique, CAUSSE Pierre, APTEL Jean, BIBAL Gérard, MARCELLIN Nicole, CORRADIN Patrick, REYNAUD Hélen, RASPAIL Albert, PICHOT Alain, LAGET Gilbert, FONTANA Pascale.

AVAIENT DONNE PROCURATION : PAYAN Claude à GOUBERT Joseph, LEROUX José à GEWISS Monique, MARTINEZ Roger à BIBAL Gérard, JEAN Gérard à CORRADIN Patrick, SOURDON Didier à RIMBERT Alain, DEMANGEON Martine à REYNAUD Hélen.

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame GEWISS, seule candidate, a été élue à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation : 09 juin 1998 **Date d'affichage :** 29 JUIN 1998

En exercice : 27 **Présents :** 21 **Votants :** 27

N° 38/1998

OBJET : PLAN D'ALIGNEMENT SUR UNE PARTIE DE LA VOIRIE COMMUNALE

66, boulevard de la Tournelle - B.P. n° 2 - 84380 MAZAN - Tél. 04 90 69 70 19 - Télécopie 04 90 69 66 98

N° 38/1998

OBJET : Plan d'alignement sur une partie de la voirie communale

Rapporteur : M. PAYAN Lucien

Le rapporteur rappelle qu'en séance du 1er août 1996, le Conseil Municipal avait adopté, à l'unanimité, la mise en place d'un plan d'alignement dans les zones constructibles du P.O.S. et fixé ces alignements à quatre mètres de part et d'autre de l'axe des voies communales concernées.

Par arrêté du 2 février 1998, Monsieur le Maire de Mazan a prescrit l'ouverture dans sa commune, d'une enquête publique en vue de l'établissement d'un plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

Monsieur Pierre SOAVI, Major de la Gendarmerie en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur. L'enquête s'est déroulée à la Mairie du mercredi 25 mars 1998 au mercredi 8 avril 1998 inclus. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au plan d'alignement sur les voies communales dont la liste figure au dossier d'enquête.

Le rapporteur propose d'approuver ce projet de plan d'alignement conformément au dossier d'enquête publique et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE

VU le projet de plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du plan d'occupation des sols.

VU l'arrêté du Maire N° 13/1998 en date du 2 février 1998 prescrivant l'enquête publique relative à ce projet.

VU le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur.

VU le Code de la voirie routière, articles L.141-1 et suivants et R.141-1 et suivants.

CONSIDERANT que les formalités d'affichage de l'arrêté du Maire prescrivant l'enquête ont été régulièrement effectuées.

CONSIDERANT que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

N° 38/1998

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE le plan d'alignement sur une partie de la voirie communale située dans les zones constructibles du plan d'occupation des sols, conformément au dossier d'enquête publique.

AUTORISE Monsieur le Maire, agissant au nom de la commune, à signer toutes les pièces ou tous actes à intervenir.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

MAZAN, le 22 juin 1998
Le Maire,

MAIRIE DE MAZAN (Vaucluse)

Photocopie certifiée conforme à l'original
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
de la réception en Sous Préfecture le 25 JUIN 1998
et de la publication le 29 JUIN 1998
MAZAN, le 29 JUIN 1998
Le Maire,

MAIRIE DE MAZAN (Vaucluse)

DOC REÇU LE 25 JUIN 1998 A LA S/PREFECTURE DE CARPENTRAS

COMMUNE DE MAZAN

PLAN D'ALIGNEMENT

Sur une partie de la voirie communale

ENQUETE PUBLIQUE

(Articles R.141-4 à R.141-9 du Code de la Voirie Routière)

---

1. Notice explicative

2. Plan de situation

➡ **3. Plan parcellaire**

4. Liste des propriétaires

DOCUMENT REÇU LE
06. FEV. 1998
A LA SOUS-PREFECTURE
DE CARPENTRAS

ALIGNEMENT DES CHEMINS COMMUNAUX

PLANS CADASTRAUX

NOVEMBRE 1997

SOMMAIRE

DENOMINATION	PAGES
Avenue des Amandiers	5-7-8-13
Ancienne route de Mormoiron	3
Chemin d'Aubignan	16-17
Chemin de Banay	10
Chemin du Bigourd	16-20
Chemin de Blayne	3-18-19
Chemin de Bramefan	12
Chemin du Contras	9
Chemin Dendeymasque	4
Chemin de Faverand	9
Chemin des Férigoules	1
Chemin de la Ferraille	17
Chemin des Garrigues	12
Chemin des Jacomettes	20
Chemin du Jonquier	3
Chemin de Malemort	4
Chemin du Martinet	1-2-15
Chemin du Mercadier	2-15
Chemin Notre Dame du Bon Remède	1-2
Chemin Notre Dame la Brune	18
Chemin de l'Oratoire	16
Chemin du Petit Stade	4
Chemin de la Peyrière (Carpentras)	1
Chemin de Picuey	16
Chemin de Pied Marin n° 1	6-8-11-13
Chemin de Pied Marin n° 2	11-13-14
Chemin de Saint Donat	5-6-7
Chemin de Saint Donat (Départ)	6
Chemin du Stade	16
Chemin des Teyssières	8-12-13-14

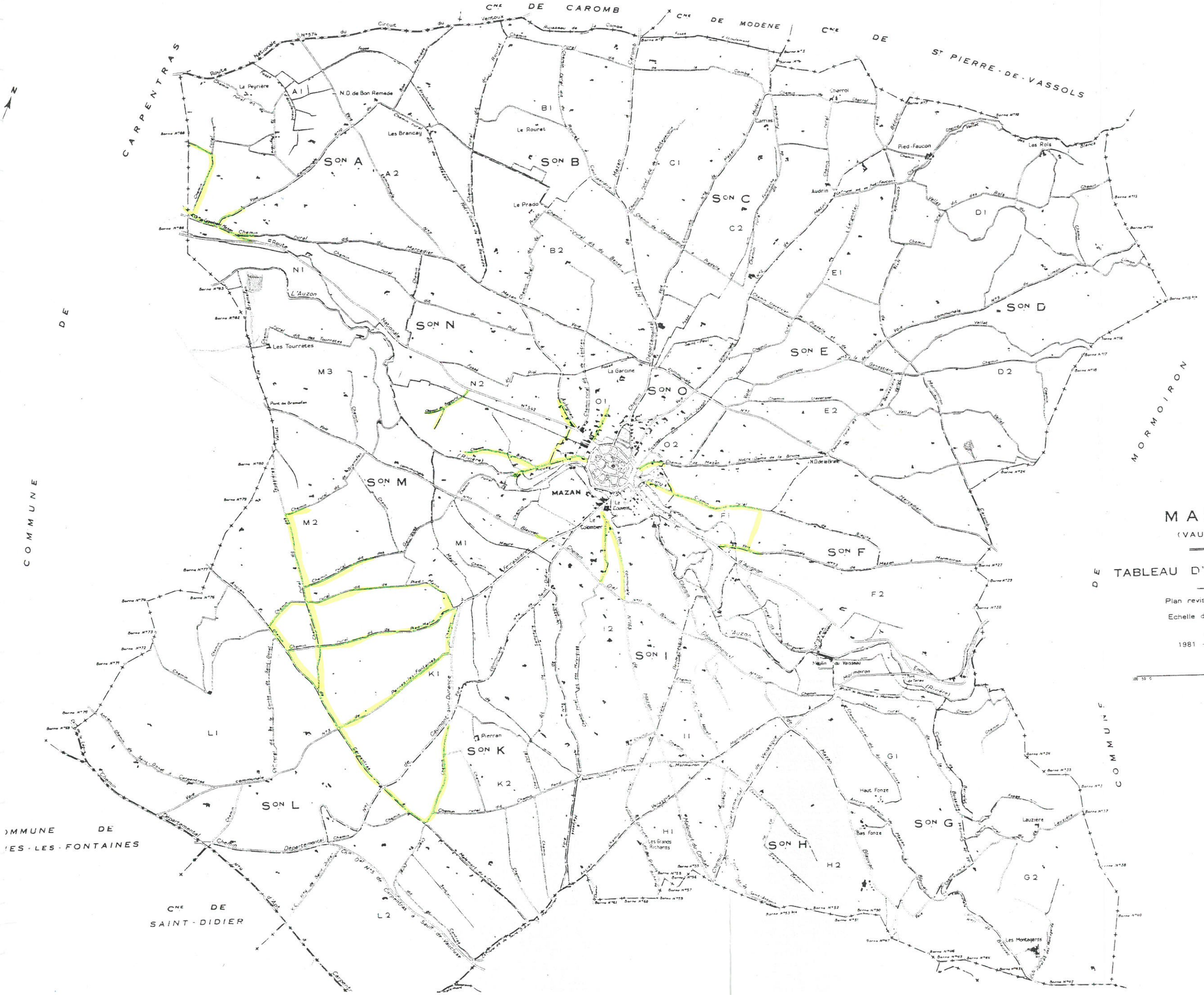
CNE DE CAROMB
CNE DE MODENE
CNE DE ST PIERRE-DE-VASSOLS
CARPENTRAS
MORMOIRON
COMMUNE DE
SON A
SON B
SON C
SON D
SON E
SON F
SON G
SON H
SON I
SON K
SON L
SON M
SON N
SON O
A1
A2
B1
B2
C1
C2
D1
D2
E1
E2
F1
F2
G1
G2
H1
H2
I1
I2
K1
K2
L1
L2
M1
M2
M3
N1
N2
O1
O2
MAZAN
Le Couvent
Le Colombier
La Peyrière
N.D. de Bon Remede
Les Brancay
Le Rouret
Le Prado
Carrias
Charrol
Pied-Faucon
Audrin
Les Rols
L'Auzon
Les Tourrettes
La Garcine
Pont de Bramefan
Pierran
Les Granas Richards
Haut Fonze
Bas Fonze
Lauziere
Les Montagnes
TABLEAU D'ASSEMBLAGE
MAZAN
(VAUCLUSE)
Plan revisé pour 1954
Echelle de 1/10.000
1981 - 2e édition
CNE DE SAINT-DIDIER
COMMUNE DE ...IES-LES-FONTAINES

SECTION A1

PAGE 1

SECTION A 2

PAGE 2

LA MALAUTIÉRE

LA BRUYSSA

Chemin rural n°101

rural

Chemin rural du Jonquier

Route départementale

Ancienne Route de

SECTION F

PAGE 3

SECTION I 2

PAGE 4

OMBE DE SAINT-DONAT

Puits

Saint-Donat

Combe-de-Saint-Donat

des Amandiers

Saint-Donat

de

la

à

Ferrassières

K. 2

744 747 750 751 121 122 b a a 743 748 749 752 719 720 128 723 724 725 147 a 146 a a 929 930 931 144 b c d 151 152 883 970 158 150 154 a 153 156 850 902 967 969 968 345 846 847 848 849 799 753 a 164 a 754 167 745 a 165 746 168 169 170 171 172 173 174 175 932 149 129 130 131 106 104 105 132 245 134 141 142 143 52 243 133 135 136 253 244 a 137 138 239 242 240 241 716 717 139 140

SECTION L 1

SECTION K 1

PAGE 6

SECTION K 1

PAGE 7

SECTION K 1

PAGE 8

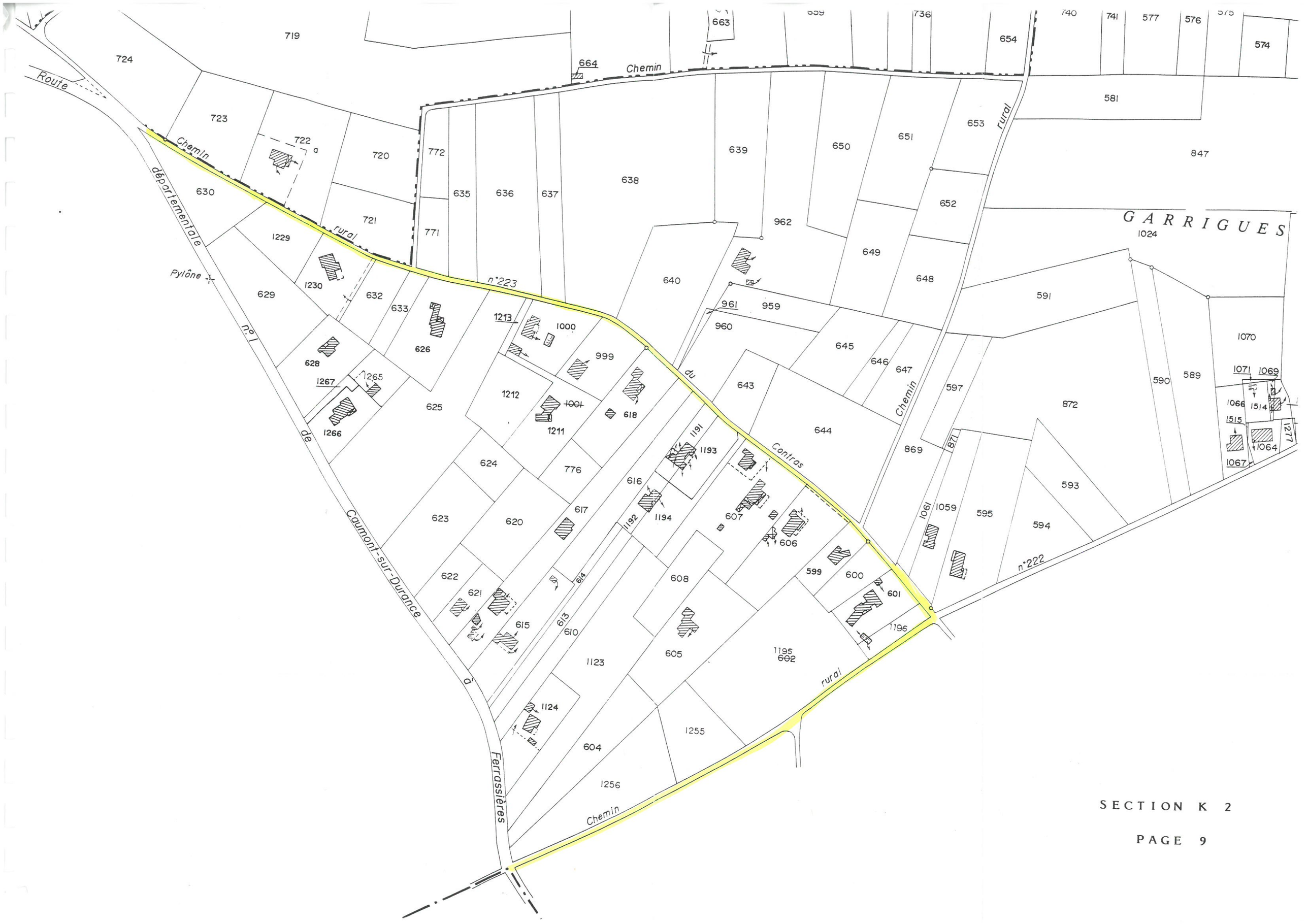

SECTION K 2

PAGE 9

DOCUMENT REÇU LE
26. FEV. 1990
A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE CARPENTRAS

SECTION M 1

GARRIGUES

SECTION M 1

PAGE 11

GARRIGUES DE BRAMEFAN

Chemin

rural

dit

des

SECTION M 1

PAGE 12

SECTION M 1

PAGE 13

TEYSSIÈRES - NORD

rural 1350 — dit — des Teyssières — 1581 — Chemin rural dit de Pied-Marin — Amandiers — des — Avenue

Borne n°79 — Borne n°77 — Poteau

700 705 704 1239 1238 1240 693 1304 1305 1252 1249 1247 1342 1303 1306 1251 694 1195 1246 1248 1341 690 1250 691 686 697 698 696 695 662 683 682 1370 1412 1367 1368 1458 1457 1411 1455 1414 1101 1100 1365 1067 1068 1295 1296 1587 1582 1580 1364 1517 1293 1291 1521 1065 1586 1583 1579 1576 1518 1519 1520 935 1375 1377 1585 1584 1578 1577 1395 1376 669 1097 667 1099 1098 1334 1335 1333 1456 1336 1337 1338 621 620 619 630 626 629 622 624 623 627 628 632 633 635 631 634 637 636 638 1089 1088 1204 1620 1619 1618 1615 1616 1617 658 1085 1086 1083 1087 649 652 653 654 651 650 655 656 660 663 661 646 645 644 643 642 641 640 1111 1110 1545 1544 1572 1109 922 1092 1143 1352 1254 1353 1453 616 1452 618 1451 1454 617

DOCUMENT REÇU LE 06. FEV. 1998 À LA SOUS-PRÉFECTURE DE CARPENTRAS

SECTION M 2

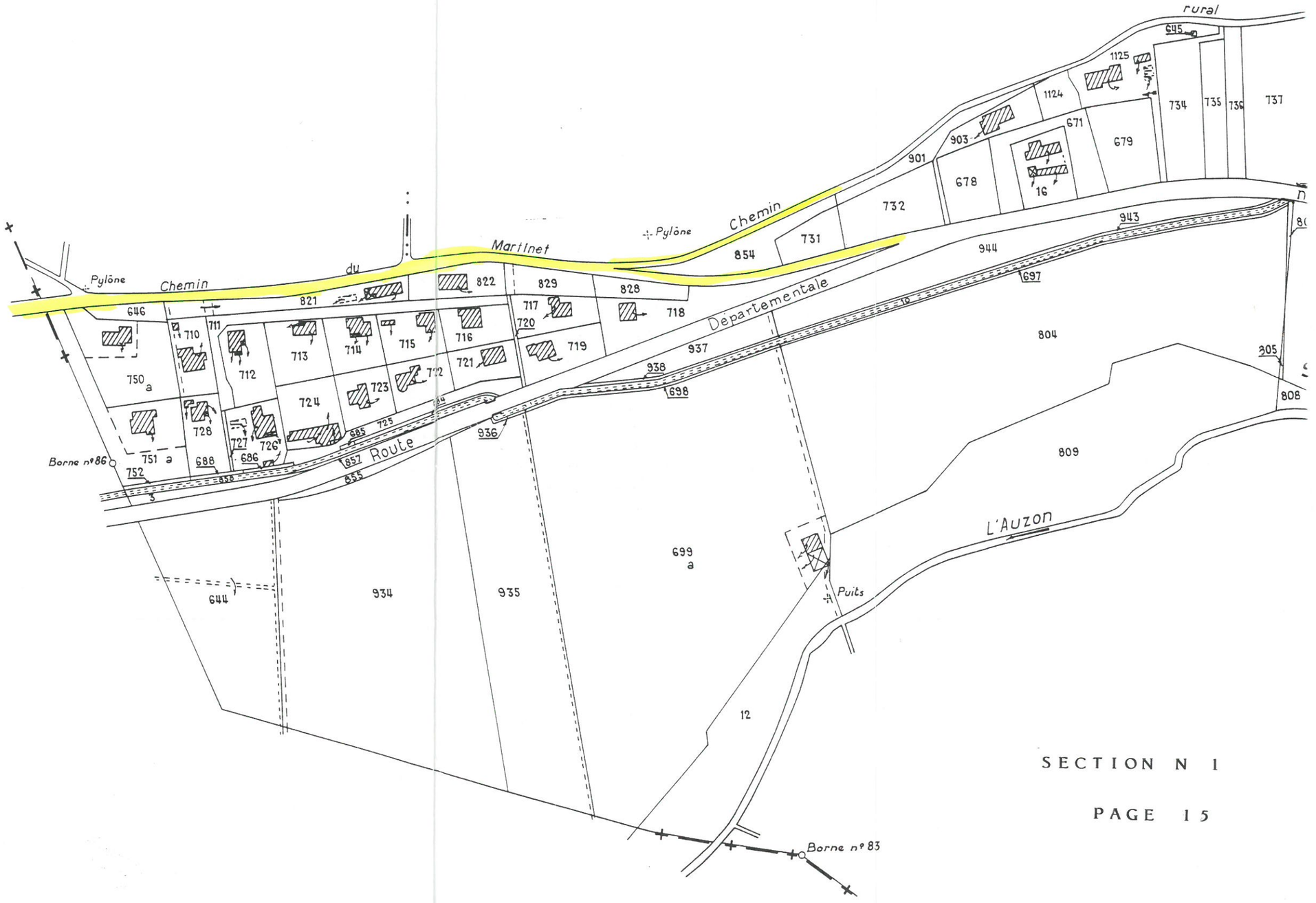

SECTION N 1

PAGE 15

Route de Carpentras

n.o 942

d'Aubignan

Chemin de l'Oratoire

Chemin rural dit du Picuey

Chemin du Stade

Chemin du Bigourd

LE BIGOURD

SECTION N 2

PAGE 16

DOCUMENT REÇU LE
06 FEV. 1998
A LA SOUS-PREFECTURE
DE CARPENTRAS

SECTION 01

PAGE 17

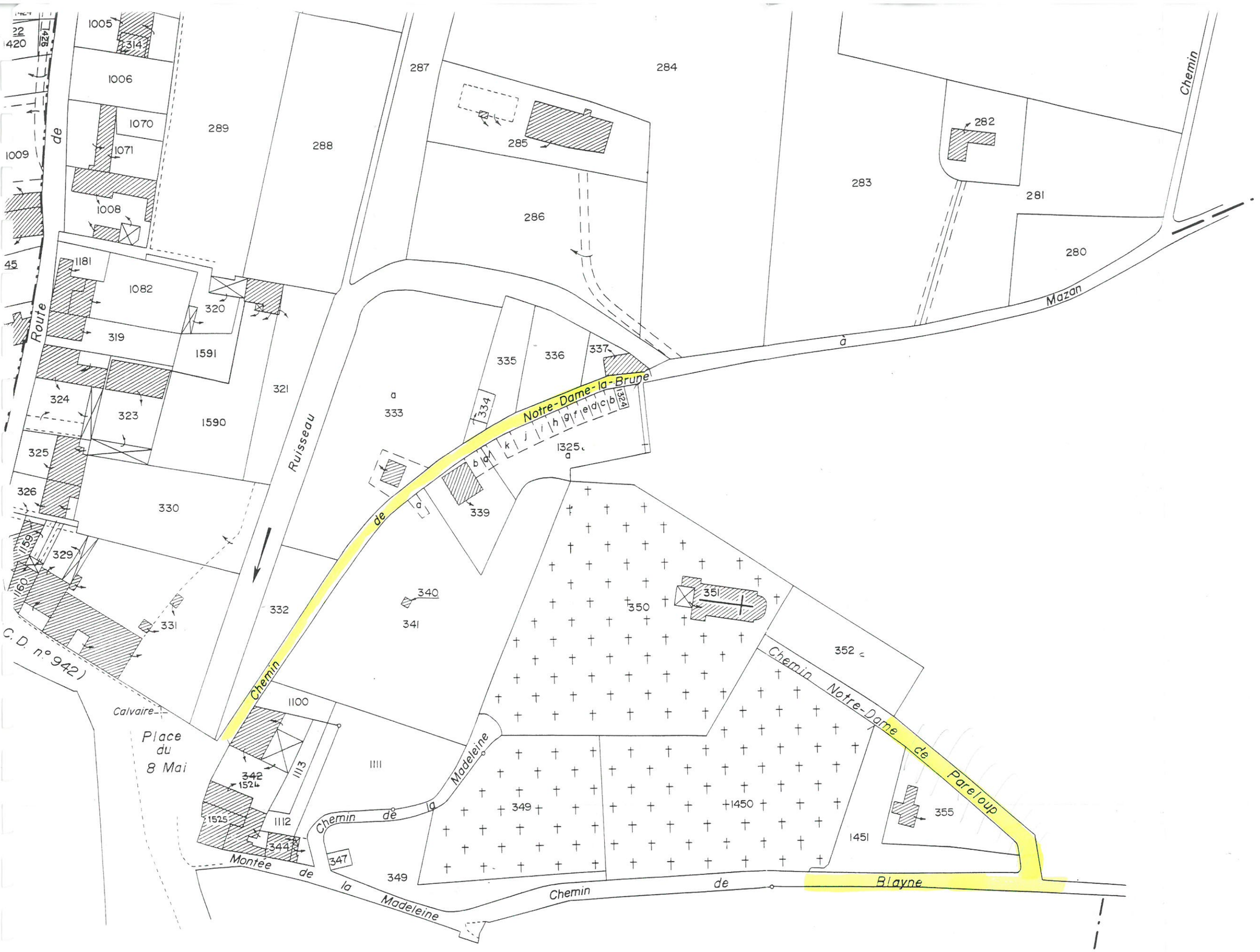
1005
314
1006
1070
1071
1008
1009
289
288
287
284
285
286
283
282
281
280
Chemin
de
Route
1181
1082
320
319
1591
321
324
323
1590
325
326
330
329
331
332
Ruisseau
333
334
335
336
337
Notre-Dame-la-Brune
1325
339
340
341
350
351
352
Mazon
à
Chemin
de
la
Madeleine
1100
1111
1113
342
1524
1525
1112
343
347
349
1450
1451
355
Chemin
Notre-Dame
de
Pareloup
Blayne
Chemin
de
Montee
de
la
Madeleine
Calvaire
Place
du
8 Mai
C. D. n° 942)

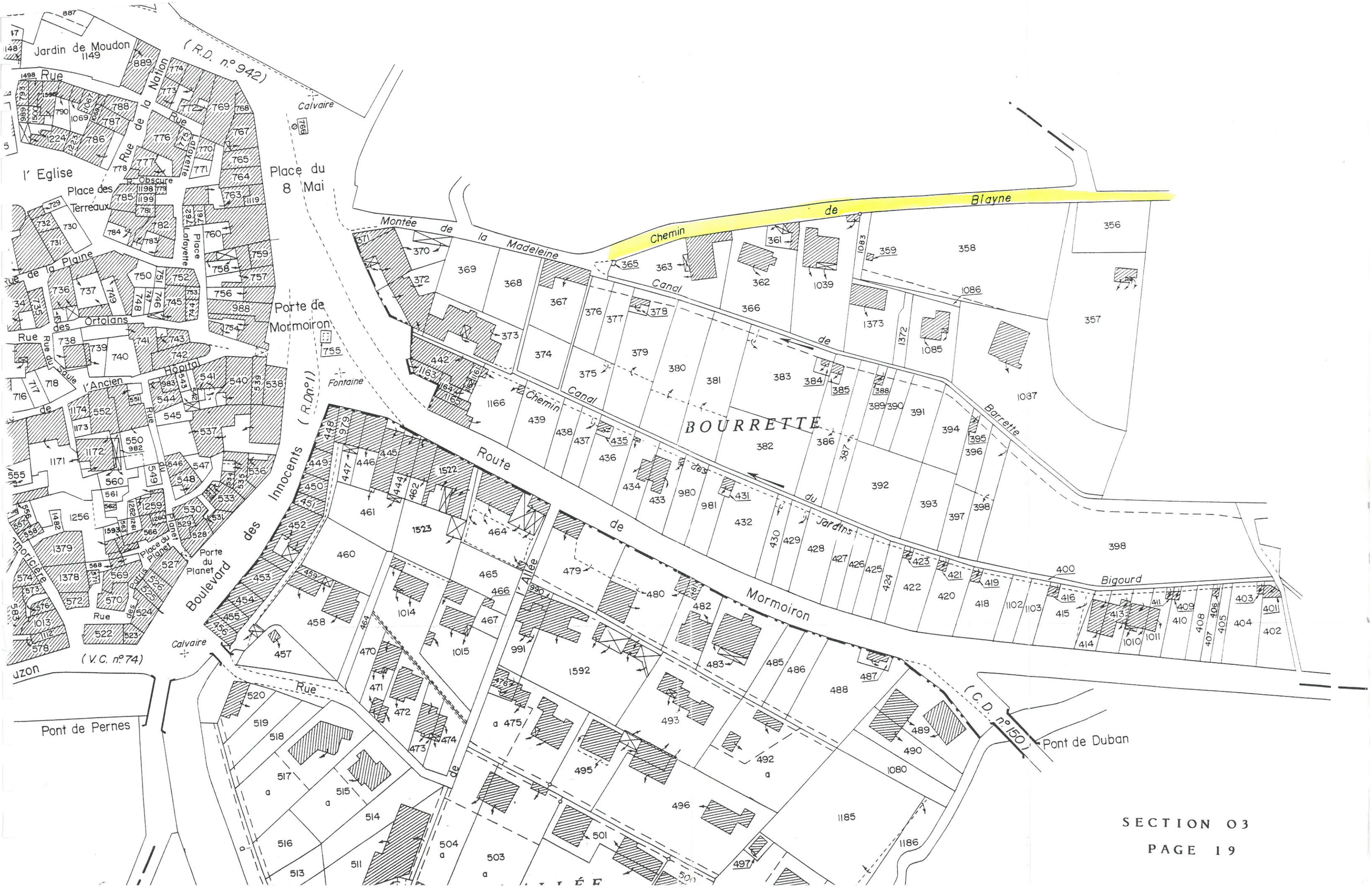

SECTION 03

PAGE 19

DOCUMENT REÇU LE
16 FEV. 1998
A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE CARPENTRAS

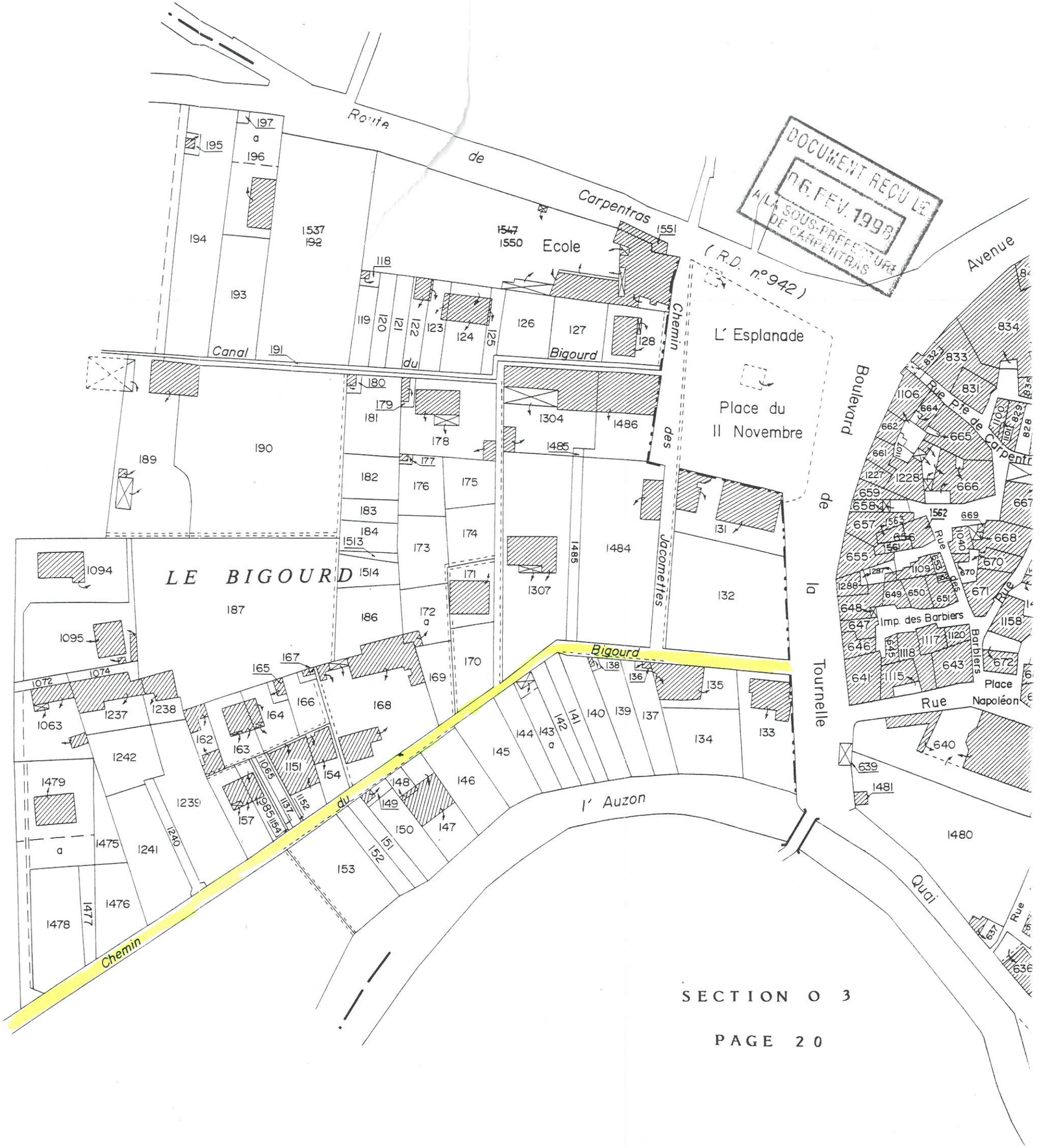

SECTION O 3